

RELANCE SOUSCRIPTION CHAPELLE NOTRE DAME

Chers frères et sœurs,

Voici quelques nouvelles sur les travaux de La Chapelle rue Audric. Un peu plus de quatre-vingts personnes ont donné à la souscription de la sauvegarde de La Chapelle Notre Dame. Merci pour votre don, pour votre attention, pour la délicatesse de vos paroles écrites qui encouragent cette action de rénovation et de sécurisation. Grâce à vous, la collecte est de douze mille euros.

Suite à la rencontre du Conseil des Affaires Économiques, j'ai décidé de relancer cette campagne. Nous avons effectué les travaux suivants : l'isolation du sous-bassement des murs intérieurs, le passage à l'éclairage à led, l'installation du wiffi, la reprise du sol et des marches du chœur, le changement de chauffage, ce qui sur le moyen terme permettra des économies d'énergie et un plus grand confort d'utilisation.

Comme le prospectus vous l'indique, il reste encore des travaux à effectuer.

Je compte une fois de plus sur vous et sur les personnes qui n'ont pas entendu l'appel à cette souscription. L'important est de participer, car au vu de la fréquentation de nos célébrations dominicales, nous avons une marge de progression importante de donateurs. Même un petit don est un don important car il manifeste votre soutien à la pastorale engagée sur notre ensemble pastoral de St Barnabé. Votre don pour l'entretien de ce patrimoine est déductible des impôts.

En cette période de trouble sanitaire continue, je vous rappelle ce qu'écrivait Saint Paul à la communauté des Thessaloniens : « Frères, vous savez comment nous nous sommes comportés chez vous pour votre bien. Et vous-mêmes, en fait, vous nous avez imités, nous et le Seigneur, en accueillant la Parole au milieu de bien des épreuves, avec la joie de l'Esprit Saint. » (1, 5c-6)

Que cette joie nous pousse à agir sans crainte et avec responsabilité. Je vous remercie pour votre attention et pour les fruits qu'elle donnera prochainement.

Soyez assurés de ma prière pour vous et vos proches.

+ Christophe Purgu
Curé de l'Ensemble pastoral St Barnabé.

Marseille le 23 octobre 2020



Communautés catholiques de Ste Bernadette (Beaumont), St Augustin, St Julien, St Barnabé, Ste Anne des Caillols, Ste Louise de Marillac (Bois-Luzy)

www.infoparoisses12eme.com

SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME

Chers paroissiens,

Grâce à vous, il y a quelques années, la façade de la chapelle Notre-Dame de la rue Audric a été restaurée.

Aujourd'hui, à la suite de mes prédécesseurs, je fais de nouveau appel à votre générosité pour poursuivre la sauvegarde de ce lieu de culte, dont la paroisse a la charge.

Bâtie à l'initiative de la congrégation des Enfants de Marie après 1905, la chapelle Notre-Dame est un lieu stratégique pour le déploiement de la pastorale sur notre ensemble paroissial.

Le Conseil des affaires économiques et le Conseil pastoral se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement pour l'aide que vous allez apporter. Soyez assuré de ma prière pour vous et vos proches.

Père Christophe Purgu

Curé

Au programme du chantier

- ❶ Amélioration de l'accès aux sanitaires
- ❷ Isolation des soubassements
- ❸ Rénovation du chauffage
- ❹ Réfection partielle du sol du chœur
- ❺ Révision de la toiture
- ❻ Révision du système d'évacuation des eaux pluviales

Et aussi : mise aux normes de l'installation électrique, restauration du système d'éclairage, mise aux normes de l'accès pour les personnes à mobilité réduite et raccordement à Internet (borne Wi-fi).

L'installation d'une nouvelle sonorisation et le renouvellement des chaises ont déjà eu lieu. Le financement a été assuré par la paroisse en lien avec l'équipe Saint-Joseph.



❶ Sanitaires vétustes et difficiles d'accès.



❷ Soubassement prenant l'humidité.



❺ Faux-plafonds endommagés par une fuite d'eau.



❹



❸



❻ Absence de gouttières.

Le chantier débutera en 2020, par tranches, selon les fonds récoltés.

Tout don donne droit à une déduction fiscale

Vous pourrez déduire de vos impôts 66 % de l'ensemble de votre don, dans les limites de 20 % de votre revenu imposable. Exemple : pour un don de 100 euros, la réduction fiscale sera de 66 euros, soit un coût réel 34 euros. Un justificatif vous sera adressé par l'Association diocésaine de Marseille.

Formulaire à adresser à la paroisse de Saint-Barnabé – 5, place Caire – 13012 Marseille

Oui, je soutiens la sauvegarde de la chapelle Notre-Dame de la rue Audric en faisant un don de :

25 euros 35 euros 50 euros 70 euros 100 euros 200 euros Autre : euros

Chèque bancaire à l'ordre de « ADM – Paroisse de Saint-Barnabé – Sauvegarde »

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Informatique et liberté : en application de l'article L27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à l'archevêché. Elles ne seront en aucun cas cédées à des organismes extérieurs.